



Récits biographiques, témoignage des trajectoires plurielles des immigrés vieillissants

Mathilde Plard, Aurélien Martineau

► To cite this version:

Mathilde Plard, Aurélien Martineau. Récits biographiques, témoignage des trajectoires plurielles des immigrés vieillissants : Situations en Maine-et-Loire. 2019. hal-02152208

HAL Id: hal-02152208

<https://hal.science/hal-02152208>

Preprint submitted on 11 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

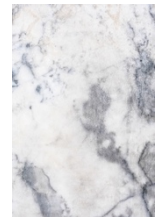


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Récits biographiques, témoignage des trajectoires plurielles des immigrés vieillissants. Situations en Maine-et-Loire

Aurélien MARTINEAU, docteur en géographie sociale,
UMR 6590 CNRS ESO Angers,
Université d'Angers,
Maison de la Recherche Germaine Tillon,
5 bis boulevard Lavoisier, 49045 Angers Cedex 1, France
aurelien.martineau@univ-angers.fr

Mathilde PLARD,
Chercheuse CNRS
UMR ESO 6590, Université de Nantes
Campus Tertre - Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227, 44 312 Nantes Cedex 3, France
mathilde.plard@univ-nantes.fr



Résumé

Vieillir immigré est devenu une situation commune à un nombre grandissant de personnes en France. En 2014, 1,46 million de personnes immigrées étaient âgées de 60 ans et plus. La constante augmentation du nombre d'immigrés âgés constitue une question sociale et politique en France, ce qui a été confirmé tant par les récents travaux de l'Assemblée nationale que par l'avancée des connaissances scientifiques (Vie sociale, 2016).

Les recherches mises en œuvre sur des territoires où les migrants âgés sont peu présents démographiquement restent encore aujourd'hui restreintes. Face à ce constat, cet article interroge les conditions et les expériences de vieillissement des personnes immigrées sur le département de Maine-et-Loire en adoptant une entrée territorialisée (3% des 55 ans et plus sont immigrés).

Le corpus est constitué de huit entretiens individuels et deux focus groups menés en 2017 en Maine-et-Loire. Les récits de vie ont permis de recueillir le témoignage d'hommes et de femmes âgé(e)s de 64 à 80 ans, d'origines diverses (Européens et non-Européens) et résidant dans des conditions d'habitat plurielles.

Les résultats de l'analyse des récits de vie mettent en exergue l'entrelacement des trajectoires biographiques (migratoire, familiale, professionnelle, de santé, du mourir) et objectivent les changements et discontinuités qu'ont pu rencontrer les migrants âgés. Il ressort que l'expérience de la migration influence durablement les conditions de vie de ces publics jusqu'à des âges avancés. Leurs situations actuelles et futures apparaissent consubstantielles des événements passés et des parcours migratoires et de vie qu'ils ont menés en France et pour une partie dans l'entre-deux.

Mots-clefs : Migrants âgés, Récits de vie, Trajectoires, Vieillesse, Multiappartenance.



CONTEXTE

La France est le plus ancien pays d'immigration en Europe et le premier État confronté à la gestion de la retraite et du vieillissement des immigrés (Attias-Donfut, 2014). Vieillir immigré est en effet devenu une situation commune à un nombre grandissant de personnes en France. En 2014, 1,46 million d'immigrés étaient âgés de 60 ans et plus sur le territoire national, dont 443 000 personnes âgées de 75 ans ou plus (soit 7,6% de l'ensemble des immigrés) (INSEE, 2014).

L'avancée en âge des immigrés et leur augmentation numérique représentent donc « *une nouvelle question sociale* » (Vie sociale, 2016, p. 16). La visibilisation croissante de ces publics témoigne de la prise en considération des multiples enjeux qui entourent leur vieillissement. Cette situation a progressivement obtenu l'intérêt des institutions politiques à l'image des récents travaux de l'Assemblée nationale avec la mission d'information sur les migrants âgés (Jacquat et Bachelay, 2013).

Pour autant, la question du vieillissement des immigrés n'est pas nouvelle et la société civile et le champ scientifique se sont depuis les années 70 intéressés à cette problématique en devenir (Dubus et Braud, 2001). Au niveau scientifique, le développement en France des connaissances associées aux situations et parcours des migrants âgés se poursuit à l'instar des récents numéros spécialisés au sein de revues scientifiques (Hommes & Migrations, 2015 ; Vie sociale, 2016). Face à la diversité des immigrés âgés, les travaux se proposent d'étudier plus particulièrement certains profils ou certaines origines géographiques. De la sorte, la littérature sur les migrants âgés alterne selon les travaux entre l'analyse des vulnérabilités spécifiques et précoces que rencontrent en vieillissant une partie de ces publics (Samaoli, 2011) et la reconnaissance en France de leur enracinement (Attias-Donfut, 2006).

Mais qu'est-ce qui caractérise l'appartenance d'individus aux migrants âgés ? Il importe en effet de définir les contours de cette catégorie pour ne pas omettre l'hétérogénéité des immigrés âgés. Si être étranger fait référence à un statut, être immigré ne l'est pas et correspond avant tout à un « parcours » comme l'exprime F. Héran (2016), c'est donc une catégorie sans valeur juridique, mais qui est indispensable pour la recherche (*Ibid.*). Au-delà de l'âge (à partir de 55 ans¹), ce qui relie les personnes âgées immigrées est avant tout l'expérience de la migration internationale. Comme l'énonce C. Attias-Donfut, « ils ont en commun leur mobilité internationale, et souvent des pratiques transnationales qui en font les agents d'importants échanges interculturels » (2012, p. 460). Il ne s'agit en effet en aucun cas d'un groupe d'individus homogène, en regard de leurs origines géographiques, sociales et culturelles, mais également selon la période et le contexte de la migration (âge au moment de la migration, motivations et durée). La littérature existante est en cela vigilante pour se prémunir d'une vision homogénéisante de leurs situations (Carbonnelle, 2009 ; Ngatcha-Ribert, 2015).

Pour A. Warnes et A. Williams (2006) deux principaux groupes se distinguent dans l'étude des migrants âgés en Europe. Premièrement, les migrants s'étant installés à l'âge adulte en France, ils ont vieilli et sont aujourd'hui à la retraite dans le pays d'accueil. Ils sont eux aussi socialement et culturellement diversifiés. Majoritairement originaires des pays d'Europe du Sud et du Maghreb, ces premiers ont fait partie des principaux flux migratoires des années 1950-1970. Nombre de ces individus viennent des zones rurales défavorisées, disposant bien souvent de peu d'éducation, ils sont faiblement qualifiés avec peu de compétences professionnelles (Warnes, 2010). Deuxièmement et beaucoup moins représentées, les personnes qui immigreront et s'installent plus tardivement en France. Plus aisées, en fin de carrière professionnelle ou à la retraite, ils viennent bénéficier des agréments d'un nouvel espace de vie pour raisons de convenance. S'ils sont sous-représentés en regard du reste des migrants âgés, ils sont pour autant bien présents et

¹ Les seuils d'âge peuvent varier selon les travaux au sein de la littérature (de 55 à 65 ans). L'âge de 55 ans est le plus fréquemment retenu, et ce au regard des données mises à disposition par l'INSEE dans les résultats du recensement.

probablement en augmentation : la France étant en 2017 à travers le monde le troisième pays où la part des « expatriés » retraités est la plus importante (HSBC, 2018)².

L'étude des données démographiques relatives aux migrants âgés lève le voile sur cette double structure, ce qui est particulièrement visible dans l'analyse des données géographiques. En effet, si la répartition des immigrés vieillissants est inégale sur le territoire national, une concentration spatiale des migrants âgés s'observe principalement en milieu urbain au sein de trois régions françaises (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes). En 2014, 2,3% des personnes âgées de 65 ans et plus sont immigrées en moyenne en France, alors que cette proportion est de 7,5% dans les grands pôles urbains (Blanchet, 2017). La répartition selon les origines géographiques des immigrés vieillissants offre également l'opportunité de mettre en exergue les flux migratoires passés et des mouvements plus récents³. À titre d'exemple, concernant l'âge d'entrée des immigrés arrivés en France en 2012 (230 000 entrées), 6,5% sont âgés de 55 ans et plus et 2,7% d'au moins 65 ans (INSEE, 2014). Vis-à-vis des retraités aisés qui ont immigré récemment, ils sont nombreux à s'être installés dans le sud de la France, en Normandie et en Bretagne⁴.

Malgré ces contrastes territoriaux importants, le nombre de travaux mis en œuvre sur des territoires où les migrants âgés sont peu présents démographiquement reste encore aujourd'hui restreint. De plus, les travaux attentifs à la dimension spatiale dans ce champ de recherche sont quasi-absents, bien qu'émergeant dans la littérature⁵. Face à ce double constat, cet article retient le département du Maine-et-Loire comme terrain d'étude pour analyser les conditions et les expériences de vieillissement des personnes immigrées. Ce département offre l'intérêt d'être à l'image de la majorité des départements français, un espace jusqu'alors non étudié sur ce thème de recherche et comprenant une population immigrée vieillissante relativement faible démographiquement (en Maine-et-Loire, 2.9% des 55 ans et plus sont immigrés en 2014). Être numériquement peu nombreux n'a cependant pas pour effet de dissiper ou d'amoindrir les enjeux rencontrés par les migrants en vieillissant, d'où l'intérêt de produire des recherches sur de nouveaux terrains empiriques. Suite à la mise en œuvre d'une première phase d'enquête auprès des principaux acteurs médico-sociaux, gérontologiques et associatifs en Maine-et-Loire (Martineau et Plard, 2017), cet article se positionne à une échelle d'analyse micro individuelle par le recueil de récits biographiques de migrants âgés.

L'un des principaux questionnements qui a légitimé la mise en œuvre du recueil des récits biographiques a été d'entrevoir à l'échelle de situations individuelles, comment les trajectoires passées (dont la trajectoire migratoire) influencent-elles les conditions de vie des individus à la retraite et pendant la vieillesse et ce jusqu'à la toute fin de vie. Comment les personnes répondent-elles, font-elles face ou non aux ruptures et/ou discontinuités que leurs expériences migratoires ont pu générer ? Comment envisagent-elles leur avenir face aux potentielles difficultés ou épreuves qu'elles pourraient rencontrer ? De plus, en regard du positionnement disciplinaire des auteurs en géographie sociale, une attention particulière a été portée aux enjeux socio-spatiaux qui jalonnent les expériences quotidiennes des migrants âgés dans l'analyse des récits de vie (mobilité et choix résidentiels, pratiques transmigratoires, évolution des espaces de vie). L'article s'articule en deux parties, avec premièrement une présentation du terrain de recherche et de la méthodologie mise en œuvre. Dans un second temps, les résultats de l'analyse des récits de vie seront développés en mêlant des descriptions de parcours individuel significatif avec les propos d'autres migrants âgés.

² L'étude mondiale HSBC « Expat Explorer » a été réalisée auprès de 27 500 « expatriés » à travers le monde en 2017, dans cette étude 58% des « expatriés » en France ont plus de 55 ans (contre 22% des expatriés en général) et trois raisons sont invoquées pour justifier l'intérêt de passer sa retraite en France : le style de vie, le climat et la qualité des soins médicaux.

³ Les auteurs proposent une cartographie interactive sous forme de fichier GIF permettant de visualiser en ligne la répartition des migrants âgés selon leurs pays de naissance en 2014 - Lien : <https://i.goopics.net/8WEL7.gif>

⁴ Pour exemple en 2014, 49% des immigrés de 55 ans et plus dans le département des Côtes-d'Armor sont originaires du Royaume-Uni, contre 4% en moyenne en France métropolitaine.

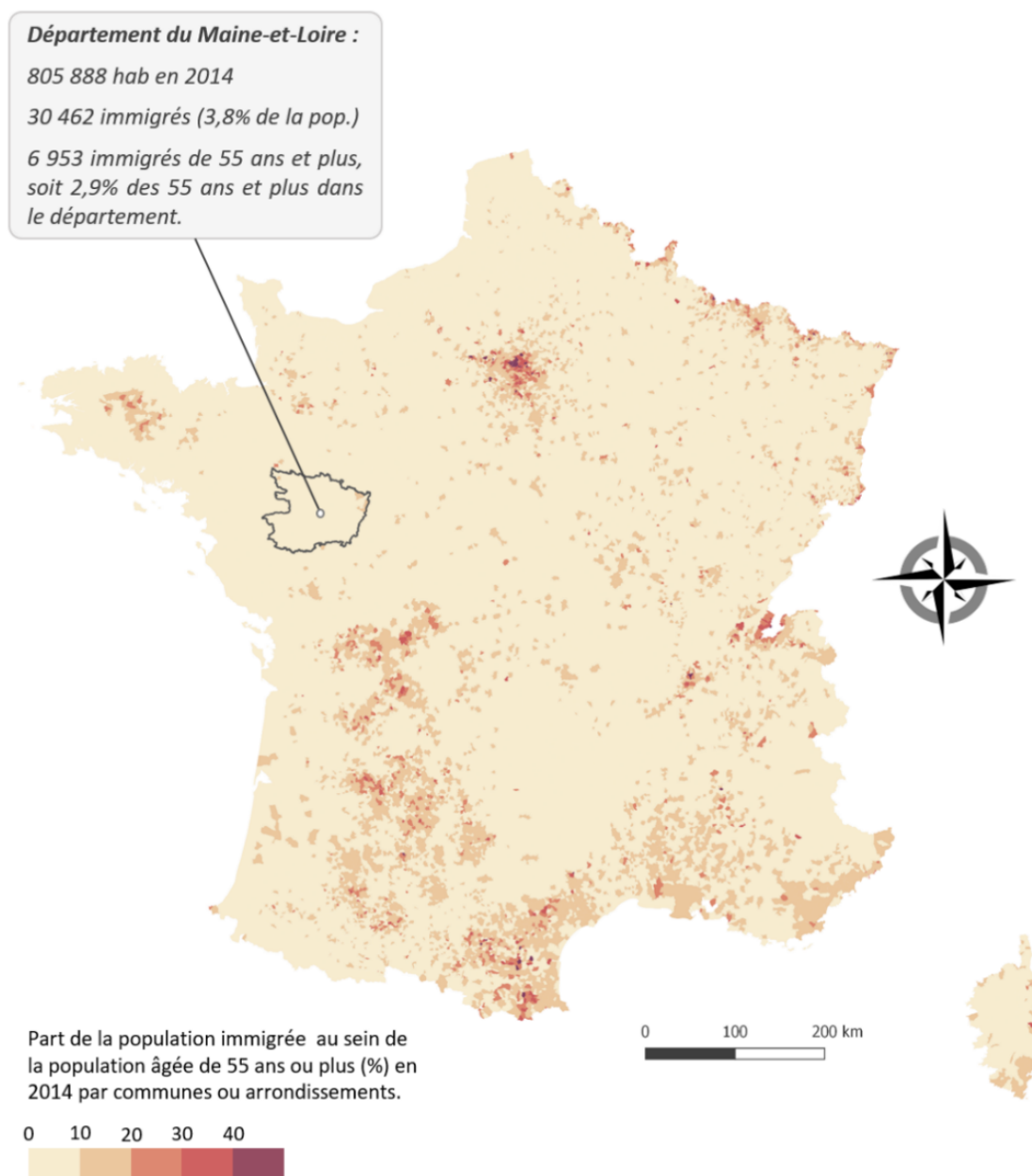
⁵ Deux thèses en géographie sociale s'intéressant aux enjeux du vieillissement des personnes immigrées ont été amorcées depuis 2015, l'une à l'université d'Angers et l'autre à l'université de Montpellier 3.

I - TERRAIN D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

1.1 - Migrants âgés en Maine-et-Loire, un département comme un autre.

Situé dans l'ouest de la France, le Maine-et-Loire est l'un des cinq départements de la région Pays de la Loire (Carte 1). Majoritairement rural et agricole, le département se classe à la 27^e position à l'échelle des départements de France au regard de sa population (806 000 habitants en 2014). Son territoire se structure autour de la ville d'Angers, principal centre urbain et comprend deux villes plus modestes avec Cholet et Saumur. Concernant le vieillissement de la population, ce département est relativement préservé comparativement à d'autres territoires.

Carte 1 – Répartition de la population immigrée âgée de 55 ans ou plus par commune ou arrondissement en France en 2014.



Sources : INSEE RP 2014, IGN 2018. Réalisation : A. Martineau, UMR ESO, Université d'Angers, 2018.

Il fait partie des départements les moins impactés, se classant 78e en 2013 selon l'indice de vieillissement. Pour autant, ses habitants vieillissent et les immigrés comme les autres avancent en âge. En 2014, 6 953 personnes immigrées étaient âgées de 55 ans ou plus en Maine-et-Loire, pour un peu plus de 30 000 immigrés. Avec près de 3% de la population départementale âgée de 55 ans ou plus qui est immigrée, le Maine-et-Loire se situe en deçà de la moyenne française (9,7%) pour autant sur le département le nombre d'immigrés âgés continue d'augmenter ces dernières années (Tableau 1).

Tableau 1 - Comparaison territoriale de l'évolution de la population immigrée âgée de 55 ans et plus de 2006 à 2014.

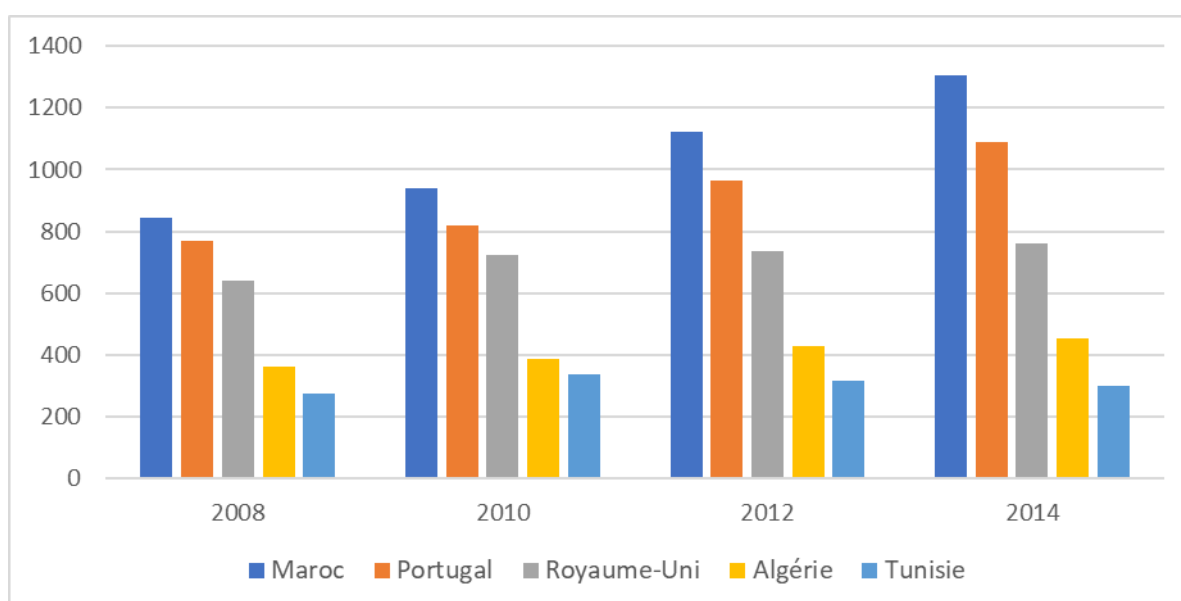
Imm 55 ans et +	2006		2010		2014	
	NB	% de la pop. de 55 ans et plus	NB	% de la pop de 55 ans et plus	NB	% de la pop de 55 ans et plus
Maine-et-Loire	4 728	2,29 %	5 574	2,49 %	6 953	2,86 %
Seine-Saint-Denis	91 282	29,73 %	105 762	32,73 %	123 343	35,91 %
France métropolitaine	1 572 254	9,16%	1 740 066	9,38 %	1 914 789	9,65 %

Sources : INSEE RP 2006, 2010, 2014. Réalisation : A. Martineau, UMR ESO, Université d'Angers, 2018.

Pour poursuivre ce panorama de la situation des migrants âgés au sein d'un département, on ne peut faire l'économie d'un retour historique sur les principaux flux d'immigration qui ont marqué ce territoire. Si le plus grand mouvement d'immigration économique dans l'ouest de la France va avoir lieu durant la période de croissance industrielle débutant à partir des années 40, ce mouvement apparaît plus tardif dans le département. Pour J-L. Marais, historien, c'est réellement à partir de 1962 que « le Maine-et-Loire prend en marche le train de l'immigration : à cette date, ce sont les Portugais et les Marocains qui arrivent en France, et donc dans ce département » (Marais, 2016). En deux décennies, la population étrangère va croître de manière exponentielle en Maine-et-Loire (de 539% de 1962-1982 contre 169% pour la France). Le bâtiment, l'industrie vont alors être les principaux secteurs d'activité dans lesquels les travailleurs immigrés vont venir travailler. « Ces étrangers s'installent souvent d'abord seuls puis font venir leurs familles. Ils se concentrent dans certains quartiers des villes de l'ouest » (Denéchère et Marais, 2002, p. 8-9). Cette concentration est visible encore aujourd'hui, en 2014, 53% des immigrés de 55 ans ou plus résident au sein des trois principales villes du Maine-et-Loire (Angers, Cholet et Saumur), alors que ces dernières représentent un tiers de la population départementale.

Ce retour historique est primordial, car la structure démographique de la population immigrée vieillissante est influencée par les flux migratoires passés. Les Marocains et Portugais représentaient en 2014, les deux origines géographiques les plus importantes numériquement au sein de la population immigrée âgée en Maine-et-Loire (Figure 1). À l'inverse, des mouvements migratoires plus récents ont également marqué la composition des migrants âgés selon les origines. C'est notamment le cas des immigrés en provenance du Royaume-Uni qui sont la troisième origine la plus représentée dans le département.

Figure 1 - Évolution de la population immigrée de 55 ans ou plus de 2008 à 2014 selon les cinq pays de naissance les plus importants en Maine-et-Loire.



Source : INSEE RP 2008, 2010, 2012, 2014. Réalisation : A. Martineau, UMR ESO, Université d'Angers, 2018.

1.2 - Méthodologie, illustrer les vieillesse immigrées.

La présentation des données démographiques est essentielle, car elle met en perspective la composition actuelle des migrants âgés au sein d'un territoire d'étude. Mais pour appréhender les enjeux que peuvent rencontrer ces publics en vieillissant, il apparaît incontournable de recueillir la parole des principaux intéressés. Dans cette intention notre positionnement s'inscrit dans la continuité des recherches initiées par S. Carbonnelle (2009, 2011) ou F. Mezzouz, qui tendent à proposer une lecture nuancée, en sortant d'un « paradigme déterministe et misérabiliste attribué à la situation des immigrés âgés en les considérant comme des acteurs en capacité d'analyser leur trajectoire migratoire » (2016, p. 105). Dans cet objectif, une série de huit entretiens individuels (sept récits de vie et un entretien avec la fille d'un couple d'immigrés italiens décédé en 2014) et deux *focus groups* ont été menés en 2017-2018 en Maine-et-Loire. Les récits de vie réalisés ont permis de recueillir le témoignage de femmes et d'hommes retraités, d'origines diverses (Européens et non-Européens), résident dans des conditions d'habitat plurielles (en résidence sociale ou en logement ordinaire).

C'est à différents moments de leur vie à la retraite où les questions du vieillissement s'invitent avec plus ou moins d'acuité que les migrants âgés ont été conviés à s'exprimer. Les récits de vie mettent ainsi en évidence les représentations que les individus ont de leur parcours. L'ancrage subjectif permet alors aux personnes de se raconter, d'entrevoir le sens qu'ils donnent aux événements rencontrés, à leurs trajectoires (Pruvost, 2011), tout en n'omettant pas les limites que cela comprend (idéologie biographique (Bertaux, 2010) ou illusion biographique (Bourdieu, 1986) - lissage des aspérités du parcours, unifier et rendre le parcours cohérent (Bidart, 2006)). Une fois recueillis, les enregistrements des récits de vie ont été retranscrits et intégrés au logiciel d'analyse qualitative Nvivo 11. Ce dernier a représenté l'outil numérique permettant d'analyser les récits de vie (encodage du contenu) à partir des thématiques centrales explorées (trajectoire migratoire, familiale, professionnelle, résidentielle, de santé et de vieillissement).

Si la position initiale était de ne pas axer la recherche sur une partie de la population immigrée en particulier (en fonction de l'origine ou des conditions d'habitat), ce choix s'est confronté à l'épreuve du terrain où l'orientation vers de potentiels témoins a été en grande partie déterminée par les réseaux de connaissances et les prises de contact spontanées. De ce fait, une partie des migrants

âgés présents sur le territoire départemental n'a pu être interrogée dans le cadre du recueil de récits biographiques. L'échantillon de témoins interrogé s'est limité malgré la volonté des chercheurs aux populations les plus représentées démographiquement, à l'exception des personnes originaires du Royaume-Uni. Des biais de sélection ont donc été rencontrés dans la tentative d'une représentation la plus juste possible des immigrés âgés présents en Maine-et-Loire. De plus, les entretiens n'ont pu être réalisés dans la langue d'origine des personnes, ce qui a parfois limité l'accès à certains publics et freiné les échanges lors du recueil des récits.

La présentation des résultats va se structurer autour du développement de trois parcours détaillés, qui chacun à sa manière est le reflet de différents enjeux qui peuvent caractériser les expériences de vie des immigrés âgés. Ces trois parcours seront agrémentés de citations issues des autres récits de vie réalisés, tout en mettant en relation les apports des entretiens avec les résultats de la littérature scientifique. Le Tableau 2 ci-dessous présente l'échantillon des migrants âgés rencontrés (les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des individus) :

Tableau 2 - Présentation des personnes immigrées interrogées dans le cadre des récits de vie.

Prénom	Âge	Nationalité	Migration	Situation familiale	Retraite	Lieu de résidence
Ahmed*	64 ans	Marocain	1972	Marié 2 enfants	2016	Locataire HLM en France – propriétaire au Maroc
Moncef*	80 ans	Algérien	1960	Divorcé 2 enfants	1997	Foyer de travailleurs migrants
Jose et Carmen*	♀ 88 (†) ♂ 86 (†)	Espagnol	♀ 1947 ♂ 1934	Mariés 2 enfants	1984	Propriétaire en France
Omar	76 ans	Algérien	1970	Marié 8 enfants	2002	Propriétaire en France et en Algérie
Lucia	65 ans	Portugaise	1975	Mariée 3 enfants	2016	Propriétaire en France et au Portugal
Alda	67 ans	Portugaise	1973	Mariée 2 enfants	2012	Propriétaire en France et au Portugal
Rita	66 ans	Portugaise	1973	Mariée 2 enfants	2012	Propriétaire en France et au Portugal

* Les situations grisées correspondent aux trois récits biographiques qui vont être développés en détail ci-après.

Encadré relatif au Focus group :

Les informations recueillies dans le cadre du focus group auprès d'un groupe de femmes immigrées se sont révélées moins précises, les participantes ne souhaitant pas réaliser d'entretien individuel. Les échanges ont donc été moins formels, mais ils ont permis d'interroger collectivement différentes thématiques associées à la retraite et au vieillissement (la vie quotidienne, les activités à la retraite, les modalités de prises en charge des personnes âgées, les rôles des enfants, les choix funéraires). Au fil des discussions, les participantes ont partagé leurs perceptions et livré spontanément une partie de leurs histoires, leurs avis, leurs choix et leurs questionnements. La majorité des femmes est originaire du Maghreb (une seule femme est originaire de Turquie) et elles sont toutes arrivées en France dans le cadre d'une procédure de regroupement familial, pour venir rejoindre leur conjoint déjà présent en France. Les citations des femmes du *focus group* présentées au sein des résultats de recherche seront nommées ainsi : (Statut et origine).

II - RÉSULTATS DE RECHERCHE

Devant l'hétérogénéité des migrants âgés, une lecture en termes de récits biographiques est plus à même de mettre à jour l'interdépendance existant entre les expériences de vie de ces publics à la retraite et dans la vieillesse avec le reste de leur parcours. Le seul dénominateur commun qui peut être associé à l'ensemble de ces personnes reste le fait d'avoir expérimenté à un moment de leur vie la migration avec l'ensemble des ajustements et changements que cela implique. C'est ce qui lie en définitive les différents individus qui ont été interrogés dans cette étude. Car le recueil de leurs récits ne saurait être représentatif d'un ensemble de situations inscrites sous le terme de migrants âgés. Leurs expériences sont contrastées, et ce en regard de leurs origines, du contexte et de l'âge auxquels ils ont migré, selon leurs trajectoires familiales et professionnelles et en fonction des liens qu'ils ont ou non maintenus avec leurs pays d'origine, etc. En cela, avant d'amorcer la présentation des résultats, différentes informations doivent être développées pour favoriser la compréhension des parcours des migrants âgés interrogés.

Tout d'abord, l'ensemble des personnes rencontrées sont venues s'installer en France pour fuir un contexte politique incertain (régimes autoritaires espagnol ou portugais), pour trouver de meilleures conditions de vie par le travail ou dans le cadre d'une procédure de regroupement familial. Tous n'envisageaient pas de rester vivre sur le long terme en France, leur présence s'inscrivant au fur et à mesure dans une installation durable dans le pays d'accueil. Comme l'exprime Lucia leur vie en France n'était pas garantie, ce qui dans sa situation l'a amenée à investir très tôt dans une maison au Portugal : *« On n'a jamais pensé qu'on resterait si longtemps ici en France. On avait peur, ça pouvait arriver de dire maintenant vous allez dans votre pays (...) la première chose qu'on a pensé c'est de faire la maison là-bas, au moment de partir on aurait une maison pour rentrer »*. Ils ont donc au fil du temps redéfini leur rapport au projet initial qu'ils avaient porté, en acceptant de « vieillir en immigration » (Témime et al., 2001). Trois facteurs prédominant dans les propos recueillis quant aux choix résidentiels de vivre sa retraite en France : la présence des enfants, la possession d'un bien immobilier et l'attrait du système français de santé et de protection sociale. Omar déclare en ce sens *« si moi je suis en Algérie, et que je vais rester là-bas, mais si je suis malade les enfants ils sont pas là (...) c'est ça, d'être proche des enfants, ça, c'est le meilleur pour nous »*. Le système de santé et la qualité des soins dont ils peuvent bénéficier sont également importants, dans plusieurs récits cet argument est revenu. Pour Alda, *« allez vivre au Portugal définitivement non, déjà par rapport à la santé aussi et par rapport à mes enfants (...) Au Portugal c'est encore pire, le système de santé. Ma fille et mon mari [qui ont des problèmes de santé importants] s'ils n'étaient pas là, ils ne seraient déjà plus là »*.

Sur le plan professionnel, les migrants rencontrés ont contribué à répondre aux besoins de main-d'œuvre de la France dans le contexte de croissance économique des trente glorieuses. S'ils ont eu des expériences diversifiées dans lesquels ils ont connu plus ou moins d'épanouissement, leurs trajectoires professionnelles se sont inscrites en réponse aux spécificités du marché du travail localement. Les emplois occupés souvent peu qualifiés (abattoir, bâtiment, industrie, ménage, etc.) ont mis à rude épreuve leur corps. En conséquence dans la description de leur parcours, une grande partie a connu des problèmes de santé précoces, le passage à la retraite étant précédé par une période d'invalidité et/ou des arrêts maladie fréquents. Comme l'exprime Lucia, *« comme j'ai travaillé tout le temps dans le ménage et ça a été du travail physique (...) à la fin c'est vrai que ça a été difficile (...) C'est vrai qu'après on le paye »*. Pour les femmes rencontrées qui sont venues dans le cadre du regroupement familial, une grande partie n'a pas exercé d'emploi. Elles n'ont pu bénéficier de la socialisation professionnelle, ce qui a complexifié leur insertion en France notamment concernant l'apprentissage de la langue française.

Aujourd'hui à la retraite, les paroles sont positives vis-à-vis de la vie post-activité. Cela peut être perçu comme un temps nouveau, permettant *« de faire autre chose »* de se libérer des contraintes qui pesaient alors sur eux lorsqu'ils étaient en emploi. À des âges plus avancés ou quand ils connaissent des problèmes de santé, la retraite représente une période permettant de se reposer *« oui, tranquille le matin quand on arrive à un certain âge »* (Omar) et de réaliser des activités personnelles *« on est content, on a notre jardin, mon mari il passe son temps dans le jardin »* (Rita). Conformément aux résultats de la littérature, la retraite favorise la progression des activités,

bien que ces dernières soient principalement centrées dans la sphère familiale et relationnelle (temps de présence auprès de la famille, des amis, garde des petits-enfants) et sur des pratiques individuelles (jardinage, consommation de médias et de voyages/vacances) (Attias-Donfut, 2006). La faible participation des migrants dans les activités destinées sur leur territoire de vie en France aux personnes retraitées ou âgées ne doit cependant pas masquer les engagements qu'ils peuvent avoir au sein de leur pays d'origine. Ces engagements sont en effet peu lisibles en France, mais participent du bien-être et du maintien des relations aux pays pour une partie des migrants vieillissants.

2.1 - Hybridité et multi-territorialité, les enjeux identitaires dans la migration.

« *Est-ce qu'on a besoin de ressembler aux autres immigrés ? Immigré ce n'est pas une nationalité* ». Cette citation résume d'une certaine manière la pensée de Ahmed qui se voit parfois reprocher par sa famille au pays, l'évolution qu'il a connue en France. Pour une partie de ses proches, son parcours en France l'a amené comme il l'exprime à devenir « *trop "francisé", tu as un raisonnement des Français. Parce que les autres immigrés ils ne sont pas comme ça* ». Ce récit ouvre la voie aux enjeux identitaires et aux changements individuels que connaissent une partie des migrants de par l'exposition sur le long terme à un nouveau contexte de vie dans le pays d'accueil

2.1.1 - Parcours de Ahmed.

Né en 1955 dans la province de Benni-Mellal au centre du Maroc, Ahmed est âgé de 63 ans. Sa mère est décédée lorsqu'il avait 6 ans et son père s'est par la suite remarié, il est l'aîné de la famille. Ahmed a migré en France à l'âge de 17 ans à Angers, travaillant dans un premier temps dans l'agriculture, il sera ensuite embauché dans une usine de fabrication de mousse avant d'intégrer le groupe industriel Péchiney (production d'aluminium) pendant 20 ans. À 40 ans, il se reconvertisse et sera jusqu'à la fin de sa carrière gardien de salle de sport.

Sur le plan familial, Ahmed a refusé les mariages arrangés proposés par son père et a épousé sa femme qui est originaire de son village natal. Installé à Angers, le couple a eu deux enfants. Au niveau résidentiel, il a toujours été locataire au sein du parc social. Son parcours en France est également marqué par les divers engagements et responsabilités qu'a occupés Ahmed à divers instants de sa vie et qu'il poursuit encore de nos jours (représentant syndical, président et bénévole d'associations, membre d'un conseil de quartier, etc.). À la retraite, la question d'un retour au Maroc ne s'est pas posée pour Ahmed et sa femme. Il argumente cette décision par la proximité des valeurs qu'ils partagent avec le pays dans lequel il a migré. Il exprime en ce sens qu'il est « *plus à l'aise ici. La preuve, c'est qu'après ma retraite je suis resté ici parce que j'ai mes engagements ici, j'ai ma vie qui est ici. Le Maroc c'est mon pays d'origine, c'est là où je suis né, mais par rapport aux valeurs, je porte beaucoup plus de valeur universelle qui sont dues à mon engagement et à mon parcours que j'ai découvert en France* ». Ahmed met également ce choix en relation avec son histoire familiale et la perte de sa mère, son père s'étant remarié, celui-ci « *a sa vie avec sa femme et ses enfants et donc moi, ma vie, elle était ailleurs* ».

Dans sa relation à ses proches et à son pays d'origine, Ahmed est ambivalent, préservant les liens par la mise en œuvre de voyages transmigrationnels réguliers tout en exprimant s'être progressivement distancié de certaines pratiques, responsabilités et conceptions culturelles et cultuelles. C'est notamment vis-à-vis de la religion que Ahmed déclare s'être questionné, car « *au Maroc on est croyant, on est musulman d'office (...) c'était mon éducation à la base, parce qu'on n'avait pas le droit de penser autrement. Une fois que je suis arrivé en France, j'ai échangé avec d'autres gens, j'ai bouquiné, donc j'ai une pensée différente* ». En tant qu'aîné de sa fratrie, Ahmed a aussi à un moment donné refusé son rôle l'engageant à soutenir financièrement sa famille. « *On ne pouvait pas à la fois subvenir aux besoins de la famille et aussi envoyer des sous à la famille au pays. C'est une stratégie à moi qui m'a coûté un peu de me mettre à dos ma famille et une*

partie de ma ville ». Ahmed maintient pour autant des liens réguliers avec le Maroc. La retraite lui a permis d'intensifier les voyages au pays, ce qui a été favorisé par l'acquisition d'un bien au Maroc en 2015. Ce bien est pour lui une fierté, une réussite qui *« représente beaucoup de choses et y compris pour ma femme, mes enfants, tu vas chez toi. Mes frères me reprochaient toujours, cela fait quarante et quelques années que tu es dans France, et ça je l'ai entendu plusieurs fois, et tu n'es pas foutu d'avoir une maison comme les autres »*. Les retours au pays chaque année sont aujourd'hui l'occasion pour Ahmed d'approfondir ses connaissances sur son pays d'origine, d'y voyager et de s'engager dans des projets correspondant aux valeurs qu'il déclare défendre (préservation de l'environnement, lutte contre les inégalités).

Concernant son vieillissement, Ahmed n'est qu'au début de sa retraite et exprime être pour le moment préservé des problèmes de santé. Mais il pense de temps à autre aux difficultés futures qu'il pourrait connaître. Lorsqu'il se projette, Ahmed n'entend pas recourir à l'aide de ses enfants pour l'accompagner et l'héberger en cas de perte d'autonomie. Ahmed fait ici référence à la valorisation de l'entraide familiale pour une partie des personnes immigrées : *« On nous dit toujours, mais chez vous le noyau familial il est important. Oui, mais ça, c'était avant, aujourd'hui les fils d'immigrés, les descendants d'immigrés ils ont aussi un mode de vie qui est aussi occidentalisé, ils travaillent »*. Il pense avoir recours aux dispositifs gérontologiques conventionnels dans lesquels il a *« confiance »* tout en voulant se maintenir à domicile *« chez moi jusqu'au bout »*. Concernant sa fin de vie, Ahmed souhaite être inhumé en France. Cela participe pour lui de son parcours migratoire, de son installation durable en France tout en étant influencé par la présence de sa famille. *« Je ne veux pas pénaliser mes enfants. Si je suis enterré ici, si mes enfants ont envie de venir me voir à la tombe et bien ils ont qu'à prendre le bus et c'est à côté. Mais si je suis enterré au Maroc, ils sont obligés de prendre l'avion pour aller au Maroc. Pour moi, aussi c'est un signe d'intégration (...) j'estime que c'est la continuité de mes engagements, c'est d'être enterré ici »*. Pourtant cette décision ne fait pas l'unanimité dans sa famille au pays, l'un de ses frères lui ayant déjà exprimé que ce serait *« une trahison pour le pays d'origine »*. Mais pour Ahmed, *« l'intégration elle va jusqu'au bout même si cela ne plaît pas »*.

2.1.2 - Multiappartenance et évolutions des références culturelles.

Le témoignage d'Ahmed est éclairant sur l'un des aspects prégnants des expériences des migrants vieillissants. En effet, la migration implique un changement d'environnement par l'installation dans le pays d'accueil, les individus sont alors exposés à des modèles culturels parfois très différents. L'exposition à de nouvelles normes et valeurs dans le pays d'accueil peut à plus ou moins long terme profondément influencer les perceptions et les pratiques des migrants âgés. La double inscription entre ici et là-bas, s'avère alors prendre des formes différenciées selon les récits et histoires personnelles et met à jour des disparités importantes au sein d'une même génération de migrants âgés. De ce fait, les positionnements et comportements au temps de la retraite sont intimement liés au reste du parcours de vie et des événements qui se sont déroulés dans un passé plus ou moins lointain. Dans l'exemple d'Ahmed, il reconnaît s'opposer au vu de ses contraintes financières à une *« forme de solidarité contrainte »* (Carbonnelle, 2011, p. 23) envers sa famille au pays. S'il s'oppose au rôle qui lui incombe, cela n'est pas sans conséquence sur les relations qu'il entretient avec ses proches, car différentes tensions ont résulté de ses prises de position. Son exposition à un contexte culturel nouveau en France a permis de façonner une *« nouvelle »* identité chez Ahmed. Son attachement au pays d'accueil passera dans ses propos jusqu'à une intégration par la mort en France à l'encontre des souhaits de sa famille au pays.

Cette question de l'identité des migrants âgés dans l'entre-deux est un point sensible qui transparaît dans les autres récits réalisés. Les identités et appartenances peuvent être multiples et au sein des espaces qui composent leur vie, une partie des migrants peuvent se sentir blessés quand leur appartenance est mise en doute. Lucia, retraitée Portugaise exprime en ce sens *« Je me sens mieux là, ici, que là-bas. Oui, pour que bon, c'est triste à dire, mais c'est comme ça, on va là-bas, au moment qu'on arrive les gens là-bas ils disent les immigrants sont arrivés, donc moi je n'aime pas ça. C'est vrai, nous on n'est pas des migrants, on est comme vous, on est Portugais »*. Alda conforte les propos de sa compatriote en déclarant que s'ils sont Portugais en

France, ils peuvent être considérés comme français au pays : *« il y en a beaucoup qui disent, maintenant il y a les immigrants, les Français qui vont venir par exemple. Moi je ne me pose pas la question, le Portugal c'est mon pays, la France j'y habite »*. Les identités plurielles que connaissent une partie des migrants âgés traduisent les multiples ancrages qu'ils préservent ou non dans le cadre de leur parcours migratoire. Les migrants interrogés maintenant des temps de présence réguliers au pays, font avec cette « double présence » (Attias-Donfut, Tessier et Wolff, 2005) qui au fil de leurs récits met à jour leurs identités dans l'entre-deux. Ils se réfèrent et se positionnent ainsi tour à tour dans leurs propos entre la société d'accueil et le pays d'origine pour rendre intelligible leurs expériences. La multi-territorialité dans l'entre-deux a donc eu pour effet de générer un « rapport évolutif et changeant, à la fois existentiel, affectif, citoyen, économique et culturel [aux territoires qu'ils se sont] appropriés, concrètement et/ou symboliquement » (Di Méo, 2004, en ligne). C'est cet enjeu que saisit la notion d'hybridité de l'expérience des migrants que développe S. Torres (2008). Les migrants ont souvent été exposés à des valeurs, des attitudes et des conceptions culturelles multiples, ce qui a des répercussions notamment dans les attentes et dans les choix qu'ils opéreront en avançant en âge et dans la vieillesse. Les témoins interrogés sont ainsi pour certains en tension entre ces conceptions culturelles multiples, entre les modèles normatifs dominants dans le pays d'accueil et ceux dans lesquels ils ont été éduqués dans leur pays d'origine. Dans ce contexte, les personnes interrogées peuvent s'inscrire en opposition, voire en rupture, ou dans une forme d'entre-deux en essayant de composer avec leurs diverses influences, attaches et systèmes de référence. Dans ces situations, différents facteurs vont influencer sur les expériences des individus : la durée de résidence en France, la réalisation de pratiques transmigratoires (durée, fréquence, possession d'un bien, participation à des projets locaux), l'existence de réseaux relationnels et familiaux au pays, etc. De plus, en vieillissant la multiappartenance peut faire face à de nouveaux défis qui sont inhérents à l'avancée en âge et à l'altération progressive de l'état de santé des individus.

2.2. Vulnérabilité, réseaux sociaux et recours aux solutions gérontologiques.

La situation de Moncef représente une situation à même d'illustrer les conséquences à long terme des difficultés rencontrées dans le cadre du parcours migratoire. L'exposition à différents facteurs de vulnérabilité a vivement impacté ses conditions de vie au temps de la retraite. Il participe de la figure « paroxystique » (Gallou, 2005) du résident en foyer de travailleurs migrants bien présent au sein de la littérature. Une partie de ces derniers est en effet contrainte à une assignation résidentielle dans ces structures, leur vie s'inscrivant depuis plusieurs décennies dans une simple chambre individuelle ou collective. Moncef s'y voit aujourd'hui vieillir, ce qui interroge les soutiens et solutions auxquels il aura recours en cas d'impossibilité de vivre seul.

2.2.1 - Parcours de Moncef.

Âgé de 80 ans, Moncef est originaire de Sidi Bel Abbès en Algérie, sa mère est décédée alors qu'il avait 12 ans et il a ensuite vécu avec son père (décédé à ses 20 ans) et avec ses deux frères. Après son service militaire, il est arrivé « *volontairement* » en France en 1960, pour « *apprendre un métier* ». Au début, il a occupé différents emplois au gré des opportunités qui se sont présentées. S'installant à Paris où il a été victime en 1961 de contrôles et d'arrestations répétés par les forces de l'ordre (en amont du couvre-feu imposé aux Maghrébins et du massacre des Algériens à Paris en 1961), ces événements vont l'inciter à quitter rapidement la capitale et venir vivre à Angers. Il va d'abord travailler une dizaine d'années dans le bâtiment, puis il sera ensuite embauché dans l'usine de Michelin (poste en 3x8) pendant quinze ans. Sa fin de carrière sera plus décousue, enchaînant des périodes de chômages et d'activités plus ou moins précaires. Sur le plan professionnel, Moncef explique avoir parfois occupé des emplois difficiles et pour lesquels on a profité de sa personne. « *J'ai travaillé dur moi, quand tu es en train de faire du béton avec la pelle et non pas avec une bétonneuse... J'ai fait ça quand je travaillais au noir chez des connards qui ne me payaient même pas* ». En 1973, célibataire et âgé de 35 ans, sa famille lui organise un mariage arrangé : « *c'est un mariage à cause de la famille qui voulait me marier en Algérie. Ils*

m'ont appelé, ils m'ont dit tu es le seul à pas être marié. Je n'ai pas eu de chance, je suis tombé sur une mauvaise compagne ». De son mariage, deux enfants sont nés, mais Moncef divorcera par la suite. Cet événement et des difficultés financières l'amèneront à déménager au sein d'un foyer de travailleurs migrants à Cholet. Concernant ses relations à son pays d'origine, elles sont restreintes, il n'est retourné depuis son arrivée en France que quatre fois en Algérie, pour son mariage en 1973, puis en 1977, 1979 et en 2000. Dans ses propos, sa relation à son pays d'origine se limite aujourd'hui à la présence de son petit frère : *« oh bah moi l'Algérie... c'est mon frère puis c'est tout, non, rien de plus »*.

Depuis qu'il est à la retraite, Moncef a peu d'activité dans sa vie quotidienne. Il exprime passer beaucoup de temps dans sa chambre au foyer (à regarder la télé, écouter la radio). D'après ses propos, ses sorties extérieures au foyer ne se limitent qu'aux courses et à la fréquentation d'un café, pour y voir ses *« connaissances »*, *« parler et plaisanter »*. Autrement, Moncef a rencontré des problèmes de santé importants, dont un cancer, s'il est aujourd'hui soigné, les traitements l'ont fortement affaibli. Si son état de santé se détériore davantage, Moncef exprime ne pas pouvoir s'en remettre à ses enfants pour le soutenir et l'aider. *« Du côté de mes enfants, c'est classé ça. Je ne peux pas compter sur lui, l'aîné et l'autre il est handicapé mental. Je ne peux pas, non, sur les enfants non »*. Sa plus grande inquiétude reste aujourd'hui la situation de son second fils, qui vit dans la chambre voisine à la sienne dans le foyer. Au regard des problèmes de santé de son fils, une demande de curatelle est en cours. Il est soutenu par l'assistante sociale intervenant au sein du foyer dans ses démarches, tant pour son fils que vis-à-vis de ses problèmes financiers (dossier de surendettement en cours à la banque de France).

Moncef espère pouvoir vivre en autonomie le plus longtemps possible et il n'envisage le recours aux solutions gérontologiques qu'en dernier ressort : *« je reste indépendant, c'est le plus important. S'il faut que je m'adresse à des maisons de retraite, ou l'aide et bien c'est quand ça sera le moment propice où je ne peux rien faire »*. Comme il l'exprime, il aspire aujourd'hui à deux choses, premièrement obtenir après deux décennies passées au sein du foyer un logement personnel. La cohabitation avec les autres résidents plus jeunes est parfois source de tension, ce qui renforce la volonté de Moncef d'avoir son propre logement. Il souhaite ainsi *« un logement à part, enfin pas une maison de retraite, non je veux rester indépendant (...) un endroit tranquille, où il n'y a pas de voisins enquiquinants, ni rien. Je cherche le calme c'est tout »*. Il aimerait également être en mesure de réaliser une dernière fois un voyage en Algérie. *« J'ai envie de revoir mon jeune frère qu'il me reste de la famille. J'ai été le voir en 2000 et après je n'ai pas pu y aller, je suis resté bloqué avec le surendettement, les événements de mon fils, et ma maladie aussi (...) je ne sais pas si c'est pour la dernière fois, je n'en sais rien. Mais le mettre au courant de la situation. Il faut se regarder, il faut être sur place, il faut dire ce qu'on a sur le cœur »*. Concernant sa fin de vie, Moncef envisage d'être enterré en France, *« je vais rester ici moi, je ne veux pas être enterré là-bas moi (...) j'ai toujours vécu ici. Cela fait plus de la moitié d'un siècle ! »*.

2.2.2. Réseaux sociaux, solidarités et solutions gérontologiques.

Le parcours de Moncef témoigne des problématiques particulières que rencontre une partie des migrants âgés résidant à des âges avancés en foyers de travailleurs migrants ou résidences sociales. Si contrairement à d'autres migrants âgés au sein de ces structures, il n'a pas maintenu des liens durables avec son pays d'origine, sa situation est pour autant marquante par le cumul de facteurs de vulnérabilité (Veisse et Aina, 2007) qu'il éprouve comme une partie des immigrés vieillissants. Les possibilités qui s'offrent à Moncef s'en trouvent limitées et l'assignent à poursuivre sa vie dans cet espace de vie inadapté au vieillissement. Son parcours et la pénibilité des emplois qu'il a occupés ont durablement impacté son état de santé, ce qui a plus de 80 ans se révèle particulièrement problématique.

Le récit de Moncef vient également mettre en exergue un autre enjeu du vieillissement pour les migrants âgés. En effet, leurs situations peuvent être appréhendées à partir des disparités existantes au sein de leurs réseaux sociaux et des solidarités relationnelles et familiales qui en émanent. Ces dernières peuvent être analysées en regard de leur existence ou absence et de la

proximité/distance spatiale et affective qu'ils ont avec leurs proches (Merla et François, 2015). Cela représente l'un des paramètres fondamentaux pour l'analyse des trajectoires des immigrés à la retraite (Emsellem, 2007). Car à l'instar des non-immigrés, la présence de la famille comme support d'aide et d'entraide peut représenter un soutien précieux pour la réalisation des démarches et pour faire face aux difficultés nouvelles qu'ils rencontrent en vieillissant. L'inscription spatiale des relations est ici importante, pour entrevoir les possibilités de mise en œuvre des solidarités intergénérationnelles. Un exemple, au sein du focus group, la grande majorité des femmes est accompagnée d'un proche lors de leurs rendez-vous médicaux. La non-maîtrise de la langue et la peur de ne pas comprendre le praticien les amènent à solliciter le soutien de leurs enfants ou mari. Pour elles, l'aisance à s'exprimer dépend également du niveau d'éducation, la grande majorité n'a pas été à l'école. L'une des femmes déclare en ce sens que pour l'une des femmes qui se rend seule au médecin, « *elle a été à l'école maternelle au pays, même si elle arrive pas à parler, mais quand même elle comprend. Alors que moi, ou Khadija on n'a pas été à l'école maternelle* » (Retraitée algérienne 1).

Concernant leur vieillissement, les personnes rencontrées seront amenées à faire face à cette étape qui fréquemment est accompagnée par « *la maladie et l'amoindrissement des forces. À cette logique et à cette règle, n'échapperont ni les immigrés ni les autres* » (Samaoli, 1993, p. 5). Vis-à-vis des aides auxquelles ils pourraient avoir recours si leur état de santé ne leur permet plus d'être indépendants, la majorité des migrants interrogés ont des avis semblables comme dans l'exemple de Moncef. Plus la durée de résidence des migrants en France a été longue et plus ils adoptent les valeurs sociales et culturelles dominantes de la société d'accueil. Les migrants âgés opteront ainsi pour la plupart vers l'opinion majoritaire en France relative à la prise en charge des personnes âgées (Attias-Donfut et Gallou, 2006). Dans les récits recueillis, les souhaits sont communs et privilégient de se maintenir à domicile pour vieillir.

Des différences s'observent en revanche dans les échanges sur le rôle des enfants dans l'accompagnement de la perte d'autonomie des parents. En effet, certaines femmes du *focus group* déclarent que les enfants au vu de leurs activités professionnelles ne seront pas en mesure d'assurer l'aide humaine ou l'hébergement de leurs parents à leur domicile. « *On dit les enfants, mais les enfants ils travaillent* » (Retraitée marocaine). Il importe alors pour une partie des femmes du *focus group*, comme pour les retraitées portugaises interrogées de ne pas « *embêter* », « *déranger* » les enfants, de les laisser « *tranquilles* » et de ne pas imposer à ces derniers une « *charge* » supplémentaire. D'autres au contraire s'appuieront sur leurs enfants, « *le jour où je suis fatigué, c'est mes enfants* » (Retraitée algérienne 1), « *toujours avec les enfants, jamais avec quelqu'un d'autre* » (Omar). Cette décision appartient selon les positionnements soit aux enfants, « *c'est les enfants qui décideront* » (Retraitée algérienne 2) ou directement aux personnes « *non, moi et mon mari qui décidera. Parce que c'est pas les enfants qui payent, c'est nous qui paye les personnes qui viennent faire le ménage ou à faire la toilette* » (Retraitée marocaine).

Le positionnement vis-à-vis d'une entrée future en Ehpad est par contre unanime dans le *focus group* comme au sein des récits recueillis. Cette solution s'entrevoit en dernier recours, quand la situation des individus nécessite un accompagnement médicalisé, ce qui rejoint les résultats présents dans la littérature (Attias Donfut et Gallou, 2006). Comme l'exprime l'une des femmes du *focus group*, immigrés ou non, l'entrée en EHPAD est rarement le souhait premier des individus : « *Bah les gens qui sont à la maison de la retraite, ils sont comme nous, mais ils n'ont pas le choix* » (Retraitée marocaine). En définitive, immigrés ou non, ces publics eux aussi pourront avoir recours aux interventions professionnelles du champ gérontologique (Fevotte et Amaouche, 2009). De ce fait, il importe de considérer leurs besoins et d'éviter l'écueil d'idéaliser le rôle de la famille face aux enjeux de la dépendance, car comme l'exprime C. Attias Donfut (2006), les choix des personnes immigrées quant aux modalités de prise en charge de la vieillesse ne sont pas si éloignés des personnes non-immigrées.

2.3 – (Im)mobilités et fin de vie en migration.

Comment saisir l'expérience de la fin de vie des migrants quand ces derniers ne sont plus présents ? Face à cette limite, le choix a été fait de recueillir la parole d'une fille d'immigrés espagnols dont les parents sont décédés en 2014. Ce témoignage est ici retenu, car il donne à voir des enjeux qui peuvent exister, quand les décisions opérées dans la dernière période de la (fin de) vie sont directement liées aux événements antérieurs du parcours des individus.

2.3.1 - Parcours de Carmen et Jose.

Carmen et Jose sont tous deux nés en 1924 en Espagne. Jose, originaire de Valence, a vu son adolescence bouleversée par le régime franquiste. Son père a été emprisonné en 1939 et est décédé lors de sa détention et son frère aîné a été assassiné. L'ensemble des biens et des terres de la famille a alors été spolié par le régime autoritaire en place. En regard de ces événements et après avoir lui-même effectué trois semaines de prison, Jose a quitté l'Espagne en 1947 pour venir se réfugier en France. Pour sa part, Carmen est née à Majorque, ses parents ayant migré en France dans les années 20, elle a été confiée à sa grand-mère maternelle qui a assuré son éducation. En 1934, âgée de 10 ans, elle a elle-même quitté Majorque pour rejoindre ses parents en France.

Jose et Carmen se sont rencontrés en France, ils se sont mariés et ont eu deux enfants. Jose a principalement travaillé dans le secteur du bâtiment. Après une période d'inactivité, il a fini sa carrière en tant qu'agent technique dans un musée. Le passage à la retraite a été vécu comme un « *soulagement* » d'après sa fille au regard de la détérioration de son état physique (doubles prothèses aux hanches et aux genoux). Pour sa part, Carmen a d'abord été couturière dans une usine avant de se reconvertir comme agent hospitalier au sein d'une clinique. Elle aussi connaîtra des problèmes de santé puisqu'elle aura un cancer lié à l'inhalation répétée de poussières de tissus et de laine.

Par rapport à leur parcours résidentiel, après une période en logement social, le couple a acquis une maison en 1971. S'ils n'ont jamais acheté de bien dans leur pays d'origine, ils ont pris pour habitude de rentrer en Espagne pour rendre visite à leurs familles respectives tous les cinq ans en moyenne. L'amélioration progressive des infrastructures de transport a facilité la mise en œuvre des voyages, le rythme des séjours en Espagne s'intensifiant après le passage à la retraite du couple. Concernant les choix résidentiels à la retraite, Jose aurait contrairement à Carmen souhaité retourner s'installer en Espagne au temps de la retraite. Mais d'après leur fille, la possession d'un bien immobilier en France et la présence de leurs enfants et petits-enfants ont en grande partie influencé la décision du couple. Selon leur fille, *« l'investissement très fort sur la maison qu'ils ont retapée en France fait que cela rendait les choses un peu compliquées, nous deux on était en France, et on avait des enfants en France, donc oui, les liens familiaux ils étaient là »*.

Arrivé à l'âge de 80 ans, l'état de santé du couple s'est progressivement altéré. Jose devant bénéficier de l'intervention de service d'aide à domicile. Leur fille exprime avoir eu un rôle primordial dans l'accompagnement de la fin de vie de ses parents, en décryptant pour eux les comptes rendus médicaux ou en mettant en œuvre les différentes demandes et démarches nécessaires (aide à domicile, aide technique au sein du logement, constitutions des dossiers pour l'entrée en EHPAD). Jose a rencontré des problèmes cardiaques, puis rénaux conséquents, nécessitant son hospitalisation. *« Il est arrivé un moment où il n'arrivait plus à monter les escaliers de chez lui. Il n'a plus réussi à aller dans le jardin après et à partir de ce moment-là et bien en 6 mois on va dire qu'il est décédé »*. Jose est décédé à l'âge de 86 ans. Au décès de son conjoint, Carmen est dans un premier temps restée vivre seule à son domicile, puis elle *« est tombée vraiment malade et elle s'est rendue compte à près de 90 ans que c'était la fin »*. Elle est donc ensuite entrée en EHPAD à Angers, période au cours de laquelle, elle a été régulièrement hospitalisée. Sa fille exprime, *« on a accompagné sa fin de vie. Mais elle, elle est rentrée dans*

une période de dépendance très lourde ». Carmen est décédée deux ans après son conjoint à l'âge de 88 ans.

Deux ans en amont de son décès, Jose a demandé à ses filles de l'accompagner dans la réalisation d'un dernier voyage en Espagne. Leur présence était indispensable, Jose n'ayant plus la force de faire le déplacement seul. Cet ultime voyage a été l'occasion pour lui de revoir sa famille, de retourner dans son village d'enfance, mais également de partager avec ses filles ses dernières volontés. Il a ainsi pu leur montrer les lieux où il souhaitait que ses cendres soient dispersées. La décision du lieu est directement ancrée dans les expériences antérieures du couple, en amont de leur migration en France. En effet, Jose a désiré que ses cendres soient réparties dans deux lieux différents. Premièrement dans la mer méditerranée, au large de la plage de Valence là où les cendres de membres de sa famille avaient déjà été dispersées. Deuxièmement, sur les terres de sa famille qui avaient été spoliées dans sa jeunesse, ses terres n'ayant jamais été recouvertes par sa famille. Au regard de ce second choix, sa fille exprime vis-à-vis du parcours de son père et de cette ultime décision, *« il est parti clandestinement et là il revient clandestinement, c'est bien »*. Carmen quant à elle, selon ses dernières volontés a été incinérée et ses cendres ont été entreposées dans le columbarium où repose sa grand-mère maternelle à Majorque. Ce choix se démarque de ses parents qui ont été inhumés en France.

2.3.2 - Fin de vie, rupture(s) et (dis)continuité(s).

À l'image de la situation de Jose et Carmen, le maintien de la circulation entre la France et le pays d'origine fait face à l'apparition de divers obstacles en avançant en âge. Dans les récits recueillis, les personnes qui ne sont plus en mesure de réaliser seules les voyages au pays ont recours à l'aide de leurs enfants (ils les emmènent en voiture jusqu'au pays) ou bénéficient de l'évolution des infrastructures de transports, devenus plus accessibles, leur permettant de rester indépendant de leurs proches (avion, transport en bus). À 76 ans, Omar a ainsi conscience de ses limites qui l'empêchent aujourd'hui de se rendre seul en voiture en Algérie : *« je sais qu'arriver à un certain âge, tu roules 1h, 2h et tu dis c'est bon tu commences à être fatigué »*. Alda, elle, ne dispose pas du permis et il n'est plus possible pour son conjoint d'envisager aujourd'hui les 14h de route en voiture qui les séparent du Portugal : *« on part souvent en car parce que ça devient compliqué pour Antonio, la route elle est longue, la fatigue et tout ça, on part en car »*. De plus, au fil du temps, en vieillissant, certains repères qui contribuaient à l'intérêt d'une présence régulière au sein du pays se dissipent. En leur absence le pays d'origine a évolué pour ces personnes qui ont souvent passé plusieurs décennies en France, favorisant leur ancrage dans le pays d'accueil. *« Maintenant j'aime mieux ici, parce que j'ai passé plus de temps ici que là-bas »* (Rita). Les retours au pays sont l'occasion de constater et de ressentir les évolutions qui ont eu lieu, notamment au sein des réseaux relationnels et familiaux. Ainsi, en vieillissant ils peuvent constater la perte des contemporains comme l'exprime Omar : *« je connais les gens plus ici que là-bas, c'est ça (...) ils sont disparus et on ne connaît pas (...) là où j'habite maintenant le quartier presque je ne connais pas les gens »*. La diminution des réseaux relationnels et familiaux présents au pays peut alors impacter la fréquence des voyages : *« dans le temps, on y allait tout le temps au mois d'août et à Noël, sauf que maintenant depuis que j'ai perdu mon papa et ma maman, on va au mois d'août et pas à Noël »* (Lucia) ; *« Ça fait des années qu'on a personne, on a du monde comme au mois d'août, mais après il y a rien »* (Rita). Les pratiques transmigratoires sont également freinées par les difficultés de santé qui nécessitent d'anticiper les besoins médicaux et notamment les traitements médicamenteux : *« Cette année, comme ma femme elle a des problèmes de santé, du kiné et tout et bien on n'est pas parti. C'est ça, c'est la santé. Parce que là, on sait que la sécurité [sociale] quand tu vas là-bas et bien il faut que tu payes les médicaments, tout ça de ta poche »* (Omar). Certains témoins anticipent ainsi cette potentielle rupture à l'image de l'une des femmes retraitées du focus group : *« quand je vieillis, je vais pas y retourner, je vais pas retourner chez la famille ou dans ma maison [en Algérie] »* (Retraitée algérienne 2). Pour K. Rafai et al., la perte de mobilité et l'arrêt des pratiques transmigratoires représentent ainsi un instant décisif pour les personnes immigrées et *« l'un des principaux marqueurs de la « vraie » vieillesse, sinon de l'avènement du temps de la fin de vie »* (2007, p. 55).

En ce qui concerne la fin de vie, le décès des migrants âgés représente l'achèvement de leurs parcours et de leur présence dans l'entre-deux, car « s'ils vivent ici et là-bas, ils meurent aussi ici et là-bas » (Bas-Théron et Michel, 2002, p. 10). Dans cette dernière étape, les migrants et leur famille opèrent différents choix qui orienteront la prise en charge du corps, et le lieu de l'enterrement ou de dispersion des cendres du défunt. Cette période recèle de forts enjeux identitaires et symboliques pour les migrants âgés, à l'image du parcours de Jose, la mort lui permettant de revenir sur ses terres natales. Deux facteurs apparaissent prépondérants dans les décisions opérées, la famille et la religion. Contrairement à l'exemple de Carmen et Jose, la majorité des migrants âgés rencontrés souhaite être inhumée en France. La proximité spatiale avec les enfants et la possibilité pour ces derniers de se rendre plus aisément sur la sépulture de leurs parents est l'un des principaux arguments avancés. Cette décision n'est pour autant pas facile, et peut se révéler être un déchirement. S'exprimant avec beaucoup d'émotion, l'une des femmes retraitées du *focus group* souhaiterait ne pas à avoir faire ce choix, car ses propres parents sont inhumés en Turquie. « *Je voudrais ici. Mais de temps en temps, ma mère et mon père... [Elle pleure]. Je voudrais ici pour mes enfants* ». Elle exprime en définitive que cela dépendra également de l'instant où le décès surviendra et du lieu où elle se trouvera. Omar quant à lui, souhaite être inhumé en Algérie, il sera ainsi sur la terre de ses ancêtres et s'assurera du respect des rites funéraires propres au culte musulman. « *Au moins quand tu es enterré là-bas, tu sais qu'il n'y a pas à payer après, tu payes le transport, mais après c'est tout, c'est pas comme ici (...)* En France il faut que tu payes et après s'il n'y a personne derrière vous pour payer, ils vont déterrer, mettre dans la fosse ». Vis-à-vis de ce dernier élément, la possibilité d'être aujourd'hui inhumé en France au sein des carrés musulmans est perçue positivement. Pour les personnes musulmanes, l'existence de « *carré musulman où les gens sont enterrés dans le carré, je trouve que c'est une avancée* » (Ahmed). Une fois encore, l'hétérogénéité prévaut face à la mort pour les migrants vieillissants. Il existe une grande diversité de rapport observé à la mort et à ses rites par les migrants âgés, notamment au sein d'une même religion (Barou, 2015) ce qui est visible chez les personnes interrogées vis-à-vis du culte musulman.

CONCLUSION

À l'échelle individuelle, l'analyse des récits de vie met en exergue l'entrelacement des trajectoires biographiques (migratoire, familiale, professionnelle, de santé, du mourir) et objective les changements et discontinuités qu'ont pu rencontrer les migrants âgés. Si les vieillesse immigrées sont plurielles, toutes les histoires recueillies sont singulières. L'approche biographique est donc idoine, car elle offre l'occasion aux immigrés âgés de raconter leurs parcours familial, social et identitaire et de restituer les opportunités et les contraintes auxquelles ils ont été confrontés dans le cadre de leurs vies.

Il en ressort que l'expérience de la migration génère de multiples changements dans les trajectoires des individus, ce qui influence durablement les conditions de vie de ces publics jusqu'à des âges avancés (Phillipson et Ahmed, 2004). Leurs situations actuelles et futures apparaissent de ce fait, consubstantielles des événements passés et des parcours migratoires et de vie qu'ils ont menés dans le pays d'accueil et pour une partie dans l'entre-deux. Car à l'instar des personnes non-immigrées (Nader, 2011), les territoires de vie des personnes immigrées sont à géométrie variable, ancrés dans des espaces vécus multiples entre ici et là-bas et labiles au fil du temps. Les polarités dans lesquelles s'inscrivent leurs expériences sont en effet grandement déterminées par le maintien ou non des liens avec le pays d'origine et par la mise en œuvre ou non de pratiques transmigratoires. La retraite et la fin de vie s'avèrent pour certains, être l'occasion de conforter la multiappartenance, de renouer des liens, d'effacer ou de contourner des ruptures qui ont fait partie prenante du contexte de départ et du projet migratoire et de vie en France. Mais ces pratiques et ces attaches se trouvent également mises en péril quand l'état de santé des immigrés se dégrade et qu'ils ne peuvent envisager seuls de maintenir les voyages au pays d'origine. Ces enjeux se poursuivent quoiqu'il advienne jusqu'à la fin de vie, le décès sonnant le terme d'une vie en migration. L'exemple de Jose est peut-être le plus marquant par le retour post mortem, symbolique, car « *clandestin* » au sein des terres familiales, tout en voulant également être auprès des siens dans le port de Valence, de par la division de ses cendres. De la retraite à la mort et tout au long de l'expérience migratoire, ce sont donc divers enjeux identitaires qui se manifestent en regard des diverses inscriptions tant sociales que spatiales qu'ont expérimentées les migrants âgés. En définitive, comme l'exprime C. Attias-Donfut, « les immigrés ont créé au cours de leur vie des pratiques complexes pour négocier leurs multiples appartenances et pour gérer les sentiments et émotions qui en découlent » (*Ibid.*, 2014, p. 171).

Dans notre étude, certaines problématiques n'ont été abordées que partiellement par les migrants âgés, bien que largement présentes au sein de la littérature. C'est par exemple le cas des difficultés qui peuvent être associées à l'accès et aux recours aux services et aux droits sociaux. La recherche développée se confronte en ce sens à différentes limites surement propres à l'incomplétude de l'échantillon de témoins rencontrés. Pour autant toute forme d'exhaustivité aurait été vaine du fait de l'extrême variabilité des situations appartenant à la catégorie des migrants âgés et des spécificités propres à chaque territoire. L'analyse proposée aurait pu également prendre la forme d'une typologie pour soumettre une vision schématique des diverses composantes des immigrés vieillissants à l'instar de différents travaux au sein de la littérature (Warnes, 2006 ; Bolzman, Gakuba et Minko, 2016). Ce choix s'expose cependant à un obstacle temporel, car « toute typologie de l'immigration est fragile, car remise en cause par l'écoulement du temps » (Denéchère et Marais, 2002, p. 264). Les profils des migrants âgés d'aujourd'hui ne seront probablement pas ceux de demain, ce que les données sociodémographiques laissent entrevoir. De la sorte, nous ne pouvons occulter la progression en Maine-et-Loire des immigrés originaires du Royaume-Uni, s'étant installés en France plus récemment pour raison de convenance. Cette absence ne fait pas pour autant disparaître les enjeux qu'ils pourront également éprouver dans la vieillesse comme l'ensemble des personnes immigrées. Car même s'ils ont migré tardivement, les changements rencontrés dans le nouvel espace de résidence peuvent être conséquents et profondément impacter leur expérience de vie à un âge où il est plus difficile de s'y adapter (Attias-Donfut, 2012). Pour A. Warnes et A. Williams, « the most evident affluent retirement migrants are themselves diverse (...) Like all international migrants, they are also taking risks, by moving to countries with different languages, customs, institutions, and social welfare and health-care policies » (2006, p. 1261).

C'est une ouverture à notre démarche d'enquête, que d'envisager la poursuite des recherches en intégrant les profils qui sont peu fréquemment étudiés, si ce n'est oubliés. S'ils ne sont pas les plus nombreux ni les plus vulnérables, ils participent par leur présence à la mosaïque des immigrés vieillissants dans toute sa diversité et sa complexité. Pour conclure, l'analyse des expériences de vie des migrants âgés reste un champ de recherche ouvert et à enrichir. C'est une exigence nécessaire pour accompagner dignement l'avancée en âge d'une partie de la population qui ne cesse d'augmenter sur le territoire national et qui au vu de sa contribution à l'histoire de France est en droit de l'obtenir.

Bibliographie

- Attias-Donfut C., Tessier P. et Wolff F.-C., 2005, « Les immigrés au temps de la retraite », *Retraite et société*, 1, n°44, p. 11-47.
- Attias-Donfut C., 2006, *L'Enracinement : Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*, Paris, Armand Colin, 358 p.
- Attias-Donfut C. et Gallou R., 2006, « L'impact des cultures d'origine sur les pratiques d'entraide familiale », *Informations sociales*, 6, n°134, p. 86-97.
- Attias-Donfut C., 2012, « Dépendance des immigrés âgés, une solitude accrue », in Gzil F. (dir.), Hirsch E. (dir.), *Alzheimer, éthique et société*, Toulouse, ÉRÈS, p. 458-471.
- Attias-Donfut C., 2014, « Les vieillesseuses immigrées », in Hummel C. (dir.), Mallon I. (dir.), Caradec V. (dir.), *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 161-173.
- Barou J., 2015, « Représentations de la mort et projets funéraires chez les immigrés âgés », *Hommes & Migrations*, n°1309, p. 137-145.
- Bas-Théron F. et Michel M., 2002, « Rapport de l'IGAS n°2002-126 sur les immigrés vieillissants », Paris, La Documentation française, 285 p.
- Bertaux D., 2010, *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 127 p.
- Bidart C., 2006, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, 120, p. 29-57.
- Blanchet M., 2017, *Atlas des séniors et du grand âge en France*, Rennes, Presses de L'EHESP, 118 p.
- Bolzmann C., Gakuba T. et Minko S., 2016, « Résidents inattendus ? Trajectoires, dilemmes et situations de vie des Africains et Latino-Américains âgés en Suisse francophone », *Vie sociale*, 16, n°4, p. 79-90.
- Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 69-72.
- Carbonnelle S., 2009, « Les politiques à l'égard des migrants âgés : la construction d'un nouveau risque social ? », *L'Observatoire*, n°61, p. 17-21.
- Carbonnelle S., 2011, « L'étiquette « Migrants âgés », ou les dangers de la catégorisation », *AlterEchos*, n°319, p. 22-23.
- Denéchère Y. et Marais J.-L. (sous la dir. de -), 2002, *Les étrangers dans l'ouest de la France (XVIIIe-XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 263 p.
- Di Méo G., 2004, « Territorialité », Hypergéométrie, En Ligne : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article699#>
- Dubus G. et Braud F., 2001, « Les migrants âgés dans les publications scientifiques francophones », *Revue européenne de migrations internationales*, 17, n°1, p. 189-197.
- Emsellem S., 2007, « Décrypter le vieillissement des immigrés par le prisme de leurs liens familiaux », *L'Année du Maghreb*, III, p. 601-614.
- Fevotte A., et Amaouche M.-D., 2009, *Le logement des immigrés à l'épreuve du vieillissement*, Paris, ADOMA, 152 p.
- Gallou R., 2005, « Le vieillissement des immigrés en France : le cas paroxystique des résidents des foyers », *Politix*, n°72, p. 57-77.
- Héran F., 2016, *Parlons immigration en 30 questions*, Paris, La Documentation française, 99 p.
- Hommes & Migrations, 2015, *Le troisième âge des migrants*, Paris, Musée de l'histoire et de l'immigration, 220 p.
- HSBC France, 2018, *Étude mondiale HSBC « Expat Explorer »*, HSBC, 6 p. En Ligne : <https://www.hsbc.fr/1/2/expatexplorer>
- INSEE, 2014, *Data migration*, Ministère de l'Intérieur, En ligne : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques>
- Jacquat D. et Bachelay A., 2013, *Rapport d'information, au nom de la mission d'information sur les immigrés âgés*, Paris, Assemblée nationale, 613 p.
- Marais J.-L., 2016, Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou, 1965-1982, HMIA, En ligne : http://hmia.fr/histoire/les-periodes/1965-a-1982/#graphiques_2
- Martineau Aurélien et Plard Mathilde, 2017, « Le vieillissement des personnes immigrées en Maine et Loire », *Noréis*, 2017, vol. 244, n°3, p. 19-33.
- Merla L. et François A. (sous la dir. de -), 2015, *Distances et liens*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 172 p.
- Mezzouj F., 2016, « Entre les allers et les retours ? : le choix rationnel des immigrés âgés », *Vie sociale*, 16, n°4, p. 103-114.
- Ngatcha-Ribert L., 2015, « Migrants âgés et maladie d'Alzheimer : cultures, diversités, identités », *Hommes & Migrations*, n°1309, p. 79-85.
- Phillipson C., Ahmed N., 2004, « Transnational communities, migration and changing identities in later life », in Daatland S. (dir.), Biggs S. (dir.), *Aging and diversity*, Bristol, Press at the University of Bristol, p. 157-172.
- Pruvost G., 2011, « Récit de vie », in Paugam S. (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 38-39.

- Rafai K., *et al.*, 2007, *Le vieillissement des migrants, situation en Midi-Pyrénées*, Toulouse, Observatoire régional de la Santé de Midi-Pyrénées, 146 p.
- Samaoli O., 1993, « Vieillir ici ou vieillir ailleurs, les immigrés âgés à l'heure du choix. », *Écarts d'identité*, n°64, p. 2-6.
- Samaoli O., 2011, « Vieillesse des immigrés : quelques interrogations d'actualité », *Gérontologie et société*, 139, n°4, p. 67-75.
- Témime E. *et al.*, 2001, « Vieillir en immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, 17, p. 37-54.
- Torres S., 2008, « L'ère des migrations », *Retraite et société*, 55, n°3, p. 15-37.
- Veïsse A. et Aïna E., 2007, « Repères sur la santé des migrants », *La santé de l'Homme*, 392, p. 21-24.
- Vie sociale, 2016, *Parcours de vie des personnes âgées immigrées*, Paris, ÉRÈS, 248 p.
- Warnes T., et Williams A., 2006, « Older migrants in Europe: A new focus for migration studies », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 32, n°8, p. 1257-1281.
- Warnes T., 2010, « Migration and Age », in Dannefer D. (dir.), Phillipson C. (dir.), *The SAGE handbook of Social gerontology*, Los Angeles, SAGE, p. 389-404.